





## DATES POUR LES INSCRIPTIONS

J'ai le plaisir de vous informer que les inscriptions à l'école de peinture et de dessin pour l'année 2025/2026 se dérouleront le lundi 1er et le mardi 2 septembre aux heures habituelles des cours à l'école maternelle.

Vous trouverez ci-après un bulletin à remettre lors de votre inscription.

### LIEUX ET HORAIRES DES COURS

#### Ecole Maternelle Claude Monet (à l'étage)

- Enfants (6 - 8 ans) : Le mardi de 16 h 40 à 17 h 40, 1 heure de cours
- Enfants (9 - 11 ans) : Le lundi de 16 h 45 à 18 h 15, 1 heure 30 de cours
- Collégiens, lycéens : Le lundi de 18 h 30 à 20 h 30, 2 heures de cours
- Adultes : Le mardi de 18 h à 20 h 30 , 2 heures 30 de cours

### TARIFS

- Enfants 6-8 ans : 40 € pour les Sullygeois et 50 € par an pour les extérieurs
- Enfants 9-11 ans : 60 € pour les Sullygeois et 70 € par an pour les extérieurs
- Lycéens et collégiens : 80 € pour les Sullygeois et 90 € par an pour les extérieurs
- Adultes : 80 € pour Sullygeois et 120 € par an pour les extérieurs

### **LE MOIS DE SEPTEMBRE SERVIRA DE PERIODE D'ESSAI**

Le règlement sera à effectuer à la trésorerie de Béthune dès réception du titre de recette.

#### *Consignes concernant les enfants*

L'usage du portable est interdit pendant les cours de dessin.

Toute absence au cours devra être signalée par un SMS au professeur de dessin.

**Une protection vestimentaire (tablier ou tee-shirt) au nom de l'enfant sera nécessaire. Cette protection peut rester en classe. Le gouter devra être pris avant le cours (pas de nourriture en classe sauf besoin précis).**

Dans l'attente, je vous prie de croire, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Yoann Brasme

## COMMUNE DE SAILLY-LABOURSE

### Bulletin d'inscription à l'école municipale de peinture ou de dessin

Année 2025-2026

#### **Identité de l'élève**

Nom et prénom de l'élève : .....

Date de naissance : .....

Adresse postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse mail : .....@ .....

Numéro de téléphone : .....

Noms et prénoms des représentants légaux (si élève mineur) :

.....

.....

*Inscription au cours :*

Enfants 6-8 ans

Enfants 9-11 ans

Collégiens, lycéens

Adultes

Vous recevrez par SMS les communications de l'école de peinture et de dessin le temps de votre inscription.

Date : .....

Signature :

Mention d'information obligatoire : La commune de Sully Labourse, dont le responsable de traitement est M. le Maire Dominique HENNEBELLE, collecte et traite ces données à caractère personnel vous concernant dans le cadre d'une mission de service public afin de permettre la gestion des inscriptions à l'école de peinture. Les données sont traitées par les services de l'école de peinture et le prestataire Berger Levraut et communiquées à la trésorerie de Béthune. Elles sont conservées en mairie pour une période de 10 ans. Passé ce délai, elles seront détruites dans le cadre des règles légales de conservation prescrites par les préconisations relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes [...] dans leurs domaines d'activité spécifiques (référence : DGP/SIAF/2014/006). Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime et si une obligation légale ne s'y oppose pas. Pour exercer vos droits, en ligne via la plateforme dédiée sur le site <https://www.demarches-simplifiees.fr/com mencer/sailly-labourse>. Un formulaire papier de demande d'exercice de droits est également disponible en mairie. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)) si vous le jugez utile.